

INTERMÉDIATION EN ASSURANCE ET CONTRÔLE ACPR : LES RÈGLES À CONNAÎTRE



Intermédiation en assurance et contrôle ACPR : les règles à connaître

Classe Virtuelle - Niveau Initiation



PROGRAMME DE LA FORMATION

ACPR : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

Historique, organisation, rôle et principes

Procédure de contrôle

Origine d'un contrôle ACPR et décision
d'assujettissement

Droits et devoirs du contrôlé

Objet du contrôle : principaux points contrôlés,
durée du contrôle

Conditions du contrôle

Différentes phases du contrôle

Contestations et sanctions

Procédure de contestation en cas de sanctions

Typologie des sanctions

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants

REMARQUES

Pour toute question d'ordre logistique, notre équipe se tient à votre disposition au 01 84 79 43 50, teamcv@af2a.com

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez recontacter votre formateur pendant 2 mois via cette adresse email : formateur@af2a.com pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation

REF : FFACP
DOMAINE : Juridique
DURÉE : 2h30
MODALITÉ : Classe Virtuelle
NIVEAU : Initiation
FORMATEUR : Expert du domaine ayant
une véritable pratique
terrain

PUBLIC :

Intermédiaires en assurance, courtiers

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

définir les droits et obligations de
l'intermédiaire en cas de contrôle ACPR

PRÉREQUIS :

aucun

PRIX :

200 euros HT

PROCHAINES FORMATIONS

DATE

MERCREDI 6 MAI 2020 DE 09:30:00 À 12:00:00

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020 DE 14:10:00 À 16:40:00